

Date de convocation : 09/03/2024	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
Date d'affichage : 09/03/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 8	
Votants : 13	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mme Sylvie COUPE.

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH
Mr Michel LÉBOUC donne pouvoir à Mr Didier PETIPAS
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT
Mr Anthony PRUNIER

N°20-2024

Validation du budget de voirie pour 2024

Le bilan 2023 indique que les travaux d'entretien de voirie ont couté 16 177.07 € TTC et les travaux d'investissement s'élèvent à 17 536.82 € TTC :

- Trottoir à la Résidence La Pichonnais
- Plate-forme SMICTOM
- Aménagement pour porte vélos
- Travaux sécuritaires sur l'avenue du Maine.

Les prévisions pour 2024 sont estimées pour l'entretien de voirie à 16 177,07 € TTC, avec les coûts de personnel et de structure, le montant est de 71 942.87 € TTC.

Pour l'investissement, des opérations suivantes, le montant des travaux pour la résidence Le Clos Coris, La Pichonnais, les cheminements et la sécurisation des voies est de 91 749.20 € TTC.

Ce qui fait un Budget total de 163 692.07 € TTC.

Après échange, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'INSCRIRE** au budget communal, en fonctionnement le montant de 71 942.87 € TTC
- **D'INSCRIRE** au budget communal, en investissement le montant de 91 749.20 € TTC
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à informer le SVFN des décisions et de signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

